

Décompte de la dictée francophone des lycées

J.-P.-Vernant de Sèvres, 22 mars 2018

<http://www.coin-philo.net/eee.17-18.dictee.php>

ON NE COMPTE QUE PAR FAUTES ENTIÈRES ET PAR DEMI-FAUTES, à raison d'une faute au maximum par mot simple ou par élément de mot composé.

• **Tous les accents, apostrophe, tréma, cédille fautifs comptent pour 1/2 faute :**

« tâillon » pour *tatillon* = 1/2 f.

« es » pour *ès* = 1/2 f.

MAIS 1 faute entière pour les accents traduisant une erreur de conjugaison ! :

« qui lui eut permis » pour *qui lui eût permis* = 1 f.

• **Les traits d'union superflus ou manquants comptent pour 1/2 faute ; on compte une 1/2 f. globale quand la faute est logique : absence de deux traits d'union, ou plus, ou bien indication fautive mais cohérente :**

« bleu-outremer » pour *bleu outremer* = 1/2 f.

« quatre quarts » pour *quatre-quarts* = 1/2 f.

• **Les majuscules obligatoires omises et les majuscules abusives**

« Méditerranéenne » pour *méditerranéenne* = 1/2 f.

« Forêts-Noires » pour *forêts-noires* = 1/2 f. + 1/2 f. = 1 f.

« Français » pour *français* = 1/2 f.

ON COMPTE 1 FAUTE AU MAXIMUM dans tous les autres cas, par mot simple ou élément de mot composé (la ponctuation est dictée et ne compte pas) :

« pcitacidé » pour *psittacidé* = 1 f. globale

« enbompoint » pour *embonpoint* = 1 f. globale.

FAUTES COMBINÉES ET FAUTES GRAVES CONTRE LA LOGIQUE

« es-confiserie » pour *ès confiseries* = 1/2 f. (manque l'accent) + 1/2 f. (trait d'union abusif) + 1 f. (singulier fautif) = 2 f.

« l'anniversaire » pour *l'anis vert sert* = 2 f. (grossière faute contre la logique)

« les souvenirs » pour *les sous venir* = 2 f. (idem)

On compte une faute pour tout mot manquant.